



**Journée-rencontre ARIAM IDF
Jeudi 11 février 2010**

**Vers un projet communautaire
d'enseignement artistique**



Présentation du réseau des conservatoires

Communauté d'Agglomération Arc de Seine jusqu'au 31 décembre 2009 :

- 5 conservatoires : CRC de Chaville, CRD de Meudon, CRD d'Issy-les-Moulineaux, CRC de Vanves, CRD de Ville-d'Avray
- 3 600 élèves, 209 professeurs

Communauté d'Agglomération Grand Paris Seine Ouest depuis le 1er janvier 2010 :

- 7 conservatoires dont le CRR de Boulogne-Billancourt et le CRC de Sèvres
- 5 682 élèves, 345 professeurs



Le transfert en 2005 des conservatoires à la C.A. Arc de Seine :

- Un objectif de gestion administrative et technique d'équipements culturels d'importance
- L'ambition de constituer un pôle ressource d'envergure territoriale en matière d'enseignement, de diffusion et de création artistiques (musique, danse, art dramatique)



Principes fondamentaux liés au transfert des conservatoires (2004)

- ❖ *Maintien de la personnalité artistique de chaque conservatoire*
 - ❖ *Coopération artistique et pédagogique forte entre les conservatoires*
 - ❖ *Mise à disposition de chaque élève, dans les meilleures conditions, de l'ensemble des formations proposées par les différents conservatoires (l'harmonisation tarifaire)*
 - ❖ *Unification, sous l'égide de la Communauté d'Agglomération, de la gestion administrative et technique des conservatoires*
 - ❖ *Mise en place d'un « pôle de référence », si possible dans chaque conservatoire, permettant aux établissements de bénéficier de l'expérience et de la compétence accumulées par l'un d'entre eux, plus avancé dans un aspect artistique déterminé*
- + *Garantir un enseignement de qualité et de proximité*



Un projet communautaire : pourquoi ?

- < pour répondre aux obligations réglementaires (schéma départemental du CG)
- < pour se doter d'un outil de développement pluriannuel à la fois concerté et formalisé
- < pour réaliser au plan communautaire ce qui ne pourrait être possible localement
- < pour valoriser les expériences du réseau (communication)



Les enjeux

- < Harmoniser ou équilibrer les activités d'ores et déjà engagées (répartition territoriale, complémentarités, mutualisation des moyens)
- < Ouvrir de nouveaux chantiers tout en vérifiant la cohérence territoriale des projets mis en place



Les moyens

- < Une démarche de concertation avec l'ensemble des acteurs concernés par la vie des conservatoires

- < Un état des lieux de l'activité de chaque établissement

- < La proposition d'orientations générales
 - déclinables au plan local
 - à l'échelon communautaire

- < La définition des moyens nécessaires

- < Un échéancier

- < La définition des modalités de suivi et d'évaluation des actions entreprises



Sous-commission « culture » du 4 septembre 2008

Propositions au plan local

- ▶ **Garantir des conditions de pratique optimales**
- ▶ **Mener des actions « hors les murs »**
- ▶ **Equilibrer l'offre de formation dispensée localement au sein des conservatoires**
- ▶ **Tisser des relations de partenariat avec le milieu associatif dans le domaine de l'enseignement et de la diffusion artistique**



Propositions au plan communautaire

► Développer la diffusion du spectacle vivant (musique, danse, théâtre)

- Multiplier les occasions de rencontres d'ensembles de pratiques collectives inter-conservatoires
- Susciter une meilleure circulation à l'échelon communautaire des spectacles produits localement
- Valoriser le talent d'interprète des enseignants par la création d'un festival ou d'une saison musicale (en lien avec une thématique identitaire. ex : le patrimoine)
- Associer le milieu scolaire (1er et second degrés)

► Accompagner l'évolution du métier d'enseignant

Mise en œuvre d'un programme annuel de formation continue à l'intention des professeurs et du personnel administratif



► **Renforcer les collaborations sur le plan pédagogique**

- Recrutement de professeurs communs
- Mise en place de cursus partagés (dans les domaines du jazz et du théâtre par exemple)
- Elaboration d'outils d'évaluation communs
- Création d'un module de préparation à l'option « musique » du BAC
- Organisation commune des concours d'entrée en 3ème cycle

► **Créer des départements pédagogiques d'envergure communautaire à partir de spécificités locales fortes**



En guise de conclusion

- < Chaque projet territorial est singulier
- < Aucune modélisation n'est possible

Les conditions de réussite d'une démarche intercommunale en matière culturelle :

- < Mener une démarche forte de concertation
- < Susciter une culture de coopération autour d'actions concrètes
- < S'inscrire dans la durée